

L'INFORMATEUR

BULLETIN DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

VOLUME 24, NUMÉRO 3 – PRINTEMPS 2021

NOUVELLE PLATE-FORME DE COMMUNICATION MEMO MARIA-CHAPDELAINE

SOYEZ INFORMÉ RAPIDEMENT EN CAS D'URGENCE (AVIS D'ÉBULLITION, TRAVAUX PUBLICS, ETC.)

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX



page 6

POULES EN ZONE URBAINE NOUVEAU RÈGLEMENT MUNICIPAL



page 5

APPEL DE PROJETS FONDS DE LA RURALITÉ



page 7



page 9

CONSEIL MUNICIPAL

ORGANISMES MUNICIPAUX

BUREAU MUNICIPAL

Bien que le bureau municipal est maintenant réouvert, nous vous demandons de ne vous présenter en personne que lorsqu'il vous est impossible de faire autrement.

Nous sommes toujours disponibles par téléphone, sur rendez-vous, par courriel ou sur la page Facebook << Municipalité d'Albanel >>.

La Municipalité souhaite rappeler à ses citoyennes et citoyens qu'il est important de respecter les consignes mises en place par le gouvernement afin de prévenir la propagation de la Covid-19.

Ces consignes sont :

1. Porter un masque;
2. Respecter la distanciation sociale;
3. Se laver les mains régulièrement.

Protégez votre santé et celle de vos proches!

Pour plus d'information, consultez la page Facebook ainsi que le site Internet de la municipalité d'Albanel.

BIBLIOTHÈQUE DENIS-LEBRUN

Horaire

Mardi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Mercredi 10 h à 11 h 30 et 13 h à 18 h 30
Jeudi 18 h 30 à 20 h
418 279-5250, poste 3140

COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Horaire

Mardi 18 h à 19 h 30
Mercredi 13 h à 15 h

Les photos utilisées dans le journal sont en partie prises par M. Réjean Larouche, photographe d'Albanel.



Francine Chiasson
Mairesse



Tommy Laliberté
Siège n° 1



Édith Pouliot
Siège n° 2



Isabelle Thibeault
Siège n° 3



Stéphane Bonneau
Siège n° 4



Dave Plourde
Siège n° 5



Jason Turner
Siège n° 6

ÉQUIPE MUNICIPALE

Stéphanie Marceau, CPA, CA
directrice générale

Patrice Perreault,
directeur général adjoint
aux travaux publics

Rachel Doucet,
secrétaire-trésorière adjointe

Jessica Lefebvre,
coordonnatrice des loisirs

Claudine Pouliot,
secrétaire administrative

Hélène Painchaud,
secrétaire administrative

Rachel Lavoie,
responsable de la bibliothèque

Réal Bouchard,
inspecteur en bâtiment et en
environnement

Rémi Aubut,
préposé aux travaux publics

Marc-André Larouche,
préposé aux travaux publics

Réjean Thibeault,
préposé aux travaux publics

ACTUALITÉS MUNICIPALES

À PROPOS

Comme nous vous l'avons annoncé sur Facebook, la publication de notre journal communautaire *l'Informateur* se fera dorénavant chaque saison. Je suis donc très heureuse de commencer mon mot en vous souhaitant un très beau printemps. Qui aurait dit, il y a un peu plus d'un an, que notre vie serait encore bouleversée en 2021 par cette pandémie qui s'éternise... Nous avons quand même survécu, malgré quelques épreuves qui ont jalonné notre parcours depuis mars dernier et la vaccination nous amène un regain d'espoir pour le futur.

Parlant d'épreuves, nous n'avons pas pu tenir de rassemblements familiaux ni communautaires depuis un an et nos contacts sociaux sont vraiment restreints au minimum. La Municipalité n'a donc pas pu souligner les nouveaux propriétaires qui ont choisi de résider à Albanel en 2020, comme elle le faisait depuis plusieurs années en s'associant aux Chevaliers de Colomb lors de leur brunch annuel. C'est avec plaisir que je tiens à souligner qu'il y a eu 17 maisons qui ont changé de propriétaires en plus de 5 nouvelles constructions. Ce sont donc 22 familles qui ont choisi notre localité comme milieu de vie, sans compter les nombreuses transactions parmi la population locale. Malgré la pandémie, il y a des gens qui vont de l'avant et qui bâtissent leur avenir chez nous, ce qui me remplit d'optimisme.

Nous travaillons toujours sur la revitalisation du noyau villageois et d'autres projets se réaliseront certainement en 2021. À la suite du nouveau rôle d'évaluation, la plupart de vos propriétés ont pris de la valeur et nous avons réduit le taux de taxe de 1,07 \$ à 1,06 \$ afin de limiter les hausses de taxes à un niveau acceptable. Pour continuer à être toujours bien informés, nous vous invitons à utiliser les outils informatiques mis à votre disposition, comme Facebook, le compte de taxes en ligne et le site Internet de la municipalité. De plus, nous vous invitons à vous inscrire sur memo-mc.com afin de recevoir des avis importants sur les travaux ou les problèmes qui pourraient survenir au courant de l'année, concernant l'eau potable ou tout autre service municipal.

En terminant, je vous invite à rester vigilants face à la pandémie pour que nous puissions enfin revenir à une vie normale dans un proche avenir. Je vous souhaite à nouveau un beau printemps et de Joyeuses Pâques!

Francine Chiasson

Francine Chiasson
Mairesse

DATES À RETENIR

Dates des séances municipales

Mardi 6 avril 2021

Lundi 4 mai 2021

JOURNAL

Prochaine parution

Été 2021

(juin, juillet, août)

Date de tombée

10 mai 2021

avant midi

Collecte des matières résiduelles

Tous les jeudis soirs

Municipalité d'Albanel

160, rue Principale

Albanel (Québec)

G8M 3J5

Téléphone : 418 279-5250

Télécopieur : 418 279-3147

info@albanel.ca



LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF

SÉANCES DU 11 JANVIER, DU 1^{ER} FÉVRIER ET DU 1^{ER} MARS 2021

Administration

- ◆ Acceptation des listes de comptes de décembre 2020 d'une somme de 234 703,29 \$;
- ◆ Acceptation des listes de comptes de janvier 2021 d'une somme de 240 113,20 \$;
- ◆ Acceptation de la liste des comptes de février 2021 d'une somme de 147 460,56 \$;
- ◆ Autorisation de paiement des dépenses incompressibles pour l'année 2021;
- ◆ Adoption du Règlement n° 21-263 établissant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2021;
- ◆ Acceptation du budget 2021 de l'OMH Maria-Chapdelaine;
- ◆ Adoption du Règlement d'emprunt 20-260 pour des travaux de remplacement de conduites d'égout sanitaire et d'eau potable et pour l'aménagement d'une piste cyclopédestre sur la rue de l'Église;
- ◆ Adoption du Règlement 20-262 abrogeant le Règlement 20-252 modifiant le Règlement d'emprunt 18-237 concernant le montant estimé des dépenses et les clauses de taxation et de tarification;
- ◆ Autorisation de procéder à la vente pour non-paiement de taxes;
- ◆ Autorisation du paiement pour l'adhésion à l'ADMQ et à l'ordre des CPA pour 2021;
- ◆ Autorisation du renouvellement du contrat d'assurance de la Municipalité auprès du MMQ pour 2021;
- ◆ Acceptation des états financiers 2019 de l'OMHMC;
- ◆ Nomination du maire suppléant pour avril, mai et juin;
- ◆ Autorisation des subventions à la bibliothèque Denis-Lebrun et à la Maison des jeunes 12-17;
- ◆ Adoption du Règlement d'emprunt 21-265 pour la réfection des vestiaires de la piscine et l'achat de jeux d'eau;
- ◆ Adoption du Règlement d'emprunt 20-256 pour l'achat et l'installation de compteurs d'eau.

Transports

- ◆ Acceptation des travaux de balayage de la rue de l'Église et de la transmission de la facture au MTQ;
- ◆ Autorisation du dépôt d'une demande d'aide financière au MTQ pour le projet d'aménagement d'une piste cyclopédestre sur la rue de l'Église;
- ◆ Acceptation de la 3e programmation dans le cadre de la TECQ 2019-2023;
- ◆ Autorisation de procéder par appel d'offres sur invitation pour le nivelage 2021;
- ◆ Acceptation de l'offre de services de WSP pour ajouter les plans et devis pour les segments 31 et 36.

Hygiène du milieu

- ◆ Transmission demande d'aide financière au programme PRIMEAU pour les travaux de la rue de l'Église;

- ◆ Adoption du Règlement 21-264 concernant les compteurs d'eau.

Santé et bien-être

- ◆ Adoption du règlement 20-261 concernant les animaux;
- ◆ Nomination d'un inspecteur en lien avec le règlement sur les animaux.

Urbanisme et développement

- ◆ Acceptation de la demande de dérogation mineure de M. Régis Néron;
- ◆ Acceptation de l'offre de services de M. Jacques Valois pour le développement industriel et résidentiel;
- ◆ Acceptation des offres d'achat de M. Sébastien Simard et Mme Mélina Tremblay et des Entreprises D.V. pour des terrains résidentiels.

Loisirs et culture

- ◆ Autorisation de présenter une demande à Emploi d'été Canada en vue de l'embauche d'étudiantes et étudiants;
- ◆ Acceptation du budget pour les activités de la semaine de relâche 2021;
- ◆ Autorisation du versement d'une subvention à Dolbeau-Mistassini pour l'embauche de deux ressources professionnelles pour le hockey mineur, le soccer mineur et la natation;
- ◆ Motion de félicitations aux bénévoles ayant contribué à l'aménagement des pistes de fat bike à l'Association des sportifs;
- ◆ Acceptation du budget pour l'accueil des nouveaux propriétaires résidents.

Dons et subventions

- ◆ Autorisation de 300 \$ pour le 19^e Radiothon de la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine;
- ◆ Autorisation d'une somme de 150 \$ pour la campagne de financement de la Fondation du rein.

Résolutions

- ◆ Bonification du coût annuel de la licence pour les chiens de 5 \$ qui sera dorénavant de 30 \$;
- ◆ Recommandation de l'ajout de l'organisme Multi-Services Albanel à la liste des organismes supralocaux reconnu par la MRC de Maria-Chapdelaine;
- ◆ Autorisation d'une subvention à l'école Sainte-Lucie d'Albanel pour l'aménagement d'un espace d'enseignement extérieur;
- ◆ Acceptation de la réduction du montant du loyer annuel de certains organismes pour 2021;
- ◆ Appuie à l'accréditation de la boucle « Au fil des rivières » en tant que réseau cyclable régional;
- ◆ Demande de modification législative afin de contrer la problématique des motomarines sur les plans d'eau au Québec.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances se tiendront **le mardi 6 avril et le lundi 3 mai 2021, à 19 h 30**, à huis clos par visioconférence.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

TAXES MUNICIPALES

PREMIER ET DEUXIÈME VERSEMENT

À tous les contribuables concernés, nous souhaitons vous rappeler que vous devez acquitter les deux premiers versements des taxes municipales selon l'horaire suivant :

- ◆ Avant le 14 mars 2021 pour le 1^{er} versement;
- ◆ Avant le 14 mai 2021 pour le second versement.

Il est important de respecter les dates d'échéance afin d'éviter de payer des frais d'intérêt.

JOURNAL L'INFORMATEUR

NOUVELLE PÉRIODE DE PARUTION

À compter de cette année, L'Informateur municipal sera distribué quatre fois par année, soit à chaque saison.

Le journal sera publié selon l'horaire suivant :

- En mars, pour la parution du printemps;
- En juin, pour la parution de l'été;
- En septembre, pour la parution de l'automne;
- En décembre, pour la parution de l'hiver.

Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension!

POULES EN ZONE URBAINE NOUVEAU RÈGLEMENT EN VIGUEUR

En novembre 2020, la Municipalité d'Albanel a adopté le Règlement n° 20-257 autorisant la garde de poules sur son territoire dont voici les grandes lignes.

Un maximum de 3 poules est autorisé par résidence et, pour ce faire, l'aménagement d'un poulailler et d'un enclos extérieur est exigé. Les citoyens souhaitant faire l'acquisition de poules doivent procéder à une demande de permis auprès de l'inspecteur en bâtiment pour l'aménagement du poulailler. Il est à noter également que la garde de poules est interdite dans les immeubles de plus d'un logement et que les coqs sont interdits. Bien que la garde de poules soit autorisée, la vente d'œufs, de viande, de fumier ou d'autre produit dérivé de cette activité est prohibée.

Les poules doivent être gardées en permanence à l'intérieur du poulailler ou de l'enclos extérieur de manière qu'elles ne puissent en sortir librement. Les poules ne doivent pas être gardées en cage ou à l'intérieur d'une habitation ou ses dépendances.

Lorsque l'activité de garde de poules cesse de façon définitive, le poulailler et l'enclos extérieur doivent être démantelés et les lieux doivent être remis en état dans un délai de 3 mois.

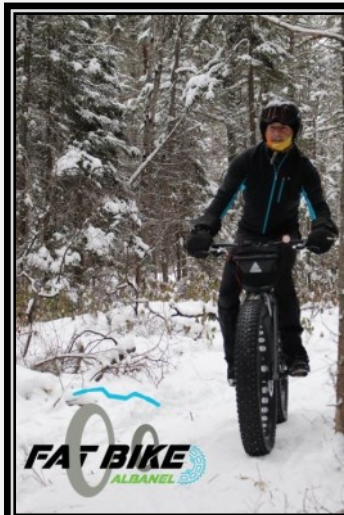
PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Quiconque désire construire, transformer, agrandir un bâtiment, démolir une construction ou apporter des changements à celle-ci tels que fenêtres, toiture, etc., doit absolument obtenir un permis de l'inspecteur en bâtiment en remplissant un formulaire de demande disponible au bureau de la municipalité. Prévoyez de faire la demande de permis **avant** le début des travaux.

Veillez noter que l'inspecteur en bâtiment dispose de **30 jours** pour émettre ledit permis.

Réal Bouchard
Inspecteur en bâtiment

Le coin du citoyen



La Municipalité tient à féliciter les bénévoles ayant participé à l'aménagement des nouvelles pistes de fat bike, et à remercier l'Association des sportifs pour le nouveau service offert aux amateurs de ce sport.

Envoyer vos photos à cpouliot@albanel.ca
C'est gratuit!



ACTUALITÉS MUNICIPALES

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX

MESSAGE AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

La Municipalité d'Albanel désire vous informer de l'entrée en vigueur du règlement n° 20-261 (SQ 20-04) concernant les animaux.

Si vous possédez un ou plusieurs chiens, il est important de respecter ce règlement dont les principaux éléments sont énumérés ci-après :

- ◆ Vous devez obligatoirement enregistrer votre(s) chien(s) et payer annuellement une **licence au coût de 30 \$** avant le 31 mars.
 - ◇ En cas de refus ou de négligence à payer la licence dans les délais requis, vous devrez dorénavant payer une **amende de 250 \$** plus les frais (cette somme était de 60 \$ plus les frais dans l'ancien règlement).
- ◆ **Sur la propriété de son gardien**, un animal domestique doit être gardé soit dans le bâtiment, dans un enclos ou attaché afin de ne pouvoir sortir de la propriété.
- ◆ **Dans un endroit public**, un chien doit en tout temps être en laisse et sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser.
- ◆ **Chenil** : Pour tous les propriétaires possédant **plus de 2 chiens**, vous devez obligatoirement faire une demande de **certification d'autorisation de chenil** auprès de l'inspecteur municipal.
 - ◇ Le coût du certificat d'autorisation de chenil est de 100\$.
 - ◇ Une **assurance responsabilité** d'un montant minimal d'un (1) million de dollars est obligatoire.
 - ◇ Les chenils sont autorisés **en zone agricole**.

Ci-après les nouveautés du règlement en lien avec les **chiens potentiellement dangereux** :

- ◆ Les vétérinaires et les médecins devront informer la municipalité lorsqu'ils sont au courant d'un chien qui a infligé une blessure à une personne;
- ◆ Il reviendra ensuite à la municipalité de déclarer si le chien est potentiellement dangereux en vertu de l'avis d'un vétérinaire;

- ◆ La Municipalité pourra imposer à un propriétaire de chien déclaré potentiellement dangereux de se départir du chien;
- ◆ L'euthanasie est prévue pour les chiens qui auront mordu et causé des blessures graves à une personne.

Le règlement 20-261 (SQ-20-04) concernant les animaux est disponible sur le site internet de la municipalité (albanel.ca) dans la section « Documentation ».

RÈGLEMENT CONSTRUCTION

Comme indiqué dans l'article 4.12 du règlement de construction, un véhicule automobile motorisé fabriqué depuis plus de 7 ans, non immatriculé pour l'année courante et hors d'état de fonctionner, constitue une nuisance et doit être enlevé.

Réal Bouchard
Inspecteur en bâtiment

ABRI D'AUTO DÉMONTABLE

Les abris d'auto démontables installés temporairement sur votre terrain, sont autorisés du 1^{er} octobre jusqu'au 15 mai de l'année suivante.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

À compter du 10 mai 2021, la collecte des bacs de compostage sera effectuée chaque semaine.

Nous vous rappelons qu'il est important de séparer les deux bacs d'au moins deux (2) pieds de façon ce qu'ils ne se touchent pas. Idéalement, il serait préférable de positionner un bac à chaque coin de votre entrée (stationnement).

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

Selon la réglementation en vigueur, la vidange des boues de fosses septiques pour les résidences principales se fait tous les deux ans. **La prochaine est prévue pour l'année 2022.**

Pour les vidanges d'urgence, le propriétaire devra faire appel à l'entrepreneur de son choix. Ce service ne figure pas sur le compte de taxes municipales alors, les frais sont à la charge du propriétaire.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU

RÈGLEMENT 21-264

Dans le cadre de la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable*, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) exige l'installation de compteurs d'eau dans les immeubles industriels commerciaux et institutionnels. Le MAMH exige également que la Municipalité effectue un échantillonnage afin d'évaluer la consommation d'eau dans les immeubles résidentiels (échantillon de 20 résidences qui sera effectué aléatoirement).

Ce règlement établit les normes d'installation et d'utilisation des compteurs d'eau et s'applique sur l'ensemble du territoire de la municipalité d'Albanel.

Tout propriétaire d'un immeuble énuméré ci-après et qui est raccordé au réseau d'aqueduc municipal du village doit installer un compteur d'eau :

- ◆ Tout immeuble non résidentiel;
- ◆ Tout immeuble résidentiel choisi aléatoirement par la Municipalité pour l'échantillonnage exigé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- ◆ Tout nouvel immeuble résidentiel dont la demande de permis de construction est déposée après l'entrée en vigueur du présent règlement;

Le compteur d'eau sera fourni par la Municipalité et le propriétaire doit s'assurer que l'installation soit

effectuée par un plombier, conformément aux exigences présentées dans le règlement. L'installation des compteurs d'eau est aux frais des propriétaires pour les immeubles non résidentiels puisque l'installation est obligatoire. Pour l'échantillon d'immeubles résidentiels, l'installation est aux frais de la Municipalité. Lorsque l'installation est complétée, le propriétaire devra aviser la Municipalité pour que l'installation soit inspectée et scellée par le représentant de celle-ci.

La Municipalité demeure propriétaire du compteur d'eau. Une fois l'installation du compteur d'eau terminée, le plombier doit rédiger, signer et transmettre au Service de l'urbanisme de la municipalité le « Formulaire d'attestation de conformité de l'installation ». L'installation sera inspectée et scellée par le représentant de la Municipalité.

Le compteur d'eau installé sur la propriété privée est la responsabilité du propriétaire; ce dernier est responsable de tout dommage causé au compteur d'eau et aux sceaux.

Les personnes concernées seront contactées par la Municipalité au cours des prochaines semaines afin de leur fournir plus d'information.

Pour tous détails supplémentaires, vous pouvez consulter le règlement sur le site Internet de la municipalité au albanel.ca dans la section « Documents ».



Camping et hébergement
Pistes cyclables
Architecture patrimoniale
Restauration
Festival de la gourgame

Albanel
ENTRE PLAINES ET RIVIÈRE

www.albanel.ca 418 279-5250



LOISIRS

PROGRAMMATION DES LOISIRS PRINTEMPS/ÉTÉ

Surveillez notre page Facebook ainsi que votre courrier en avril-mai pour les inscriptions aux différentes activités du printemps et de l'été 2021.

Les activités qui seront offertes respecteront les recommandations du gouvernement et les mesures sanitaires en vigueur.

DEA-DÉFIBRILLATEUR EXTERNE AUTOMATISÉ

Saviez-vous qu'à Albanel deux DEA sont accessibles, dont un l'est en tout temps?

Sachez que si quelqu'un de votre entourage présente des signes d'arrêt cardiaque, vous pouvez emprunter l'un de ces équipements pour lui venir en aide. N'oubliez pas de contacter les services d'urgence en communiquant avec le 911. À la suite de l'utilisation de l'appareil, veuillez en informer la Municipalité en contactant le 418 279-5250.

Pour connaître les endroits à travers le Québec où des DEA sont disponibles, vous pouvez télécharger l'application DEA-Québec. Cette application peut aussi vous fournir de l'aide concernant la réanimation cardiorespiratoire.



DÉFIBRILLATEUR EXTERNE AUTOMATISÉ

2 Emplacements à Albanel

1-Centre communautaire
311, rue de l'Église
Entrée principale extérieure
Disponible en tout temps

2-Association des sportifs
1493, Route 169
Entrée principale intérieure
Disponible sur les heures
d'ouverture du bâtiment

Avant d'utiliser l'un de ces appareils,
contactez les urgences en composant
le 911. Utiliser l'un de ces appareils si
quelqu'un présente des signes d'arrêt
cardiaque.

APPEL DE PROJETS

FONDS DE LA RURALITÉ 2021

Vous faites partie d'un organisme d'Albanel et vous avez des projets que vous aimeriez réaliser? C'est votre chance, car l'appel de projets pour l'année 2021 se fera en continu. Le comité recevra les demandes de projets tout au long de l'année jusqu'à ce que le fonds soit épuisé ou jusqu'au 15 octobre 2021. Les présidents d'organismes ont reçu une lettre pour les informer de tous les détails et de la marche à suivre.

**Les projets
ne doivent
pas être
débutés et
devront
être
terminés au
1er mai
2022.**

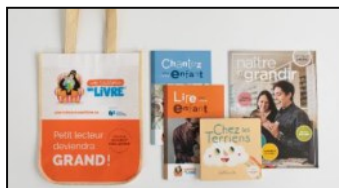
*Pour déposer un projet ou pour plus d'informations
contactez madame Jessica Lefebvre, coordonnatrice des
loisirs, au 418 279-5250 ou par courriel à
loisirs@albanel.ca*

BIBLIOTHÈQUE DENIS-LEBRUN

 Visitez notre page Facebook : Biblio Albanel

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant. Ils permettent de l'accompagner dans plusieurs aspects de son développement.



C'est dans cette optique qu'est né le projet *Une naissance, un livre*.

Si vous connaissez une nouvelle maman, faites-lui un cadeau, en lui offrant la trousse du parfait bébé lecteur qui plaira autant à maman qu'à bébé!

RESSOURCE NUMÉRIQUE RB DIGITAL



À partir de la plateforme RB Digital, vos usagers ont maintenant accès à 3200 magazines en ligne tout à fait gratuitement!

Pour se connecter, c'est très simple, ils n'ont qu'à suivre les instructions du guide de démarrage qui se trouve juste en dessous de l'icône

GRANDE VENTE DE LIVRES USAGÉS

Plus de 300 livres de différents auteurs et de sujets tels que romans, biographies, religieux, psychologie, documentaire ainsi que des jeux de société et casse-têtes sont à vendre. C'est à voir! Premiers arrivés, premiers servis.

NOUVELLES ACQUISITIONS DE ROMANS POUR ADULTE :

- ♦ « **Lara** », tome 2 : *La valse des suspects*, de Marie-Bernadette Dupuy;
- ♦ « **La villa aux étoffes** », tome 2 : *Les filles du manoir*, de Anne Jacobs;
- ♦ « **L'improbable voyage d'Audrey Mercier** », tome 2 : *Fais-toi confiance beauté*, de Sandra Verilli;
- ♦ « **Vie secrète** » de Danielle Steel;
- ♦ « **Passionnement givrée** », tome 1,
« **Merveilleusement givrée** », tome 2,
« **Éternellement givrée** », tome 3, d'Audrey Parily;
- ♦ « **Le prix du désir** » de Judith Bannon;
- ♦ « **Les chroniques des Bridgerton** », tome 1 : *Daphné*, tome 2 : *Anthony*, de Julia Quinn;
- ♦ « **@séduction** » de Judith Bannon;

- ♦ « **Les filles du Nightingale** », tome 1; tome 2 : *Les sœurs du Nightingale*; tome 3 : *Les infirmières du Nightingale*; tome 4 : *De garde au Nightingale*; tome 5 : *Un vœu pour Nightingale*; tome 6 : *La guerre au Nightingale*, de Donna Douglas;
- ♦ « **EM** » de Kim Thuy;
- ♦ « **KuKum** » de Michel Jean;
- ♦ « **La vie à bout de bras** », tome 1 : « Le dilemme de Laurette », *Tome 2*, « La trahison de Simone », de Claude Coulombe.
- ♦ « **Les feux de Noël** » de Marie-Bernadette Dupuy.

NOUVELLES ACQUISITIONS DE ROMANS JEUNESSE :

- ♦ « **Un cœur en cage** » de Manon Plouffe;
- ♦ « **L'Ickabog** » de J.K.Rowling;
- ♦ « **Les histoires de Mini-Jean et Mini-Bulle!** », *Les devoirs c'est malade!*, d'Alex A;
- ♦ « **Miss Parfaite** », tome 1 et 2, de Frédérique Dufort;
- ♦ « **BFF** », tome 1 : *Loin des yeux...loin du cœur!*, tome 2 : *Face à face*, tome 3 : *Le vent dans les voiles*, tome 4 : *Rien ne va plus*, de Marilou Addison et Geneviève Guilbault;
- ♦ « **Jade et Yoyo** » : *Les secrets du biscuit d'or perdu*, de Jess Vendette;
- ♦ « **Les filles modèles** » : *Corentin et Lucien*, de Marie Potvin;
- ♦ « **Premier rendez-vous** », tome 2 : *L'amour c'est du caca*, d'Alexandra Larochelle et Louis Patalano;
- ♦ « **Textos et Cie** », tome 3 : *Tout pour être heureuse!*, de Geneviève Guilbault.

NOUVELLES ACQUISITIONS DE DOCUMENTAIRES :

- ♦ « **Ces audacieuses qui ont façonné le Québec** » de Gilles Proulx et Louis-Philippe Messier;
- ♦ « **La vie pas toujours olympique de Marianne St-Gelais** » de Rose-Aimée Automne T. Morin;
- ♦ « **Le livre de poche** », *Des blagues poches*, de Daniel Brouillette,

Il y aura de la nouveauté chaque mois, venez nous voir!

BONNE LECTURE ET AU PLAISIR DE SE RENCONTRER!

Rachel Lavoie, responsable de la bibliothèque
418 279-5250, poste 3140, ou par courriel à bibliothèque@albanel.ca.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

LOGICIEL *MÉMO* LOGICIEL DE MOBILISATION DE MASSE



J'aimerais vous inviter à vous inscrire à ce logiciel en grand nombre, mais aussi le plutôt possible.

Ce logiciel se veut un outil indispensable en situation d'urgence afin d'acheminer un message important à la population.

Avantage d'y être inscrit?

Il permet au service incendie, sécurité civile ainsi qu'aux autorités locales :

- ◆ De vous joindre facilement et en tout temps;
- ◆ Vous recevrez en temps opportun **des informations précises sur la situation** en cours, sur **ce que vous devez faire** et sur **comment vous devez le faire**;
- ◆ L'outil nous permet de ne joindre que les gens ciblés par le message, c'est-à-dire : une rue, un quartier ou l'ensemble de la population, et ce, très rapidement;

« Il faut savoir qu'en situation d'urgence; le temps peut faire toute la différence »

- ◆ L'outil permet de joindre seulement les gens impactés par la situation.

Voici le lien pour s'inscrire : <https://memo-mc.com/>

Enfin cet outil nous aidera à vous aider !

Jerry Piquette

Directeur service incendie et sécurité civile

Directeur général

Régie intermunicipale de sécurité Incendie GEANT

418 679-9111



HOMMAGE ET REMERCIEMENTS DE LA PART DU COMITÉ DE LA ST-VINCENT DE PAUL



Madame Thérèse St-Pierre,

Depuis tant d'années que tu t'es engagé dans le bénévolat, auprès des personnes dans le besoin. Tu as toujours pris à cœur tes responsabilités au sein de la St-Vincent de Paul, Opération Bonne Mine, Moisson Saguenay, Guignolée (comptoir vestimentaire) et beaucoup d'autres encore.

Aujourd'hui, nous voulons te dire merci pour toutes les journées que tu as consacrées au bénévolat, sans oublier ton mari qui est toujours venu t'aider chaque jeudi matin.

Tu es une personne très appréciée que nous n'oublierons jamais. Merci pour tout ce que tu as accompli, toutes les heures que tu as accordées à la St-Vincent de Paul et félicitations pour toutes les heures que tu as consacrées au bénévolat.

Le comité de la St-Vincent de Paul.
Louiselle Bouchard, présidente.

ENTREPOSAGE



LOCATION DE
STATIONNEMENT
MULTI-ESPACE
418 618-6698



45, rue Auguste Néron, Albanel G8M 5B1

Espace publicitaire
disponible

cpouliot@albanel.ca ou

418 279-5250, poste 3100

VIE COMMUNAUTAIRE

IMPORTANTE CROISSANCE POUR MULTI-SERVICES ALBANEL

Nous tenons à féliciter cette entreprise d'Albanel qui, à la suite d'une importante restructuration, est devenu l'une des plus importantes organisations d'aide au maintien à domicile au Québec.

Malgré les obstacles causés par les mesures préventives instaurées en raison de la pandémie, Multi-Services Albanel assure maintenant le service pour la MRC Maria-Chapdelaine et la MRC Domaine-du-Roy en plus d'une présence à Chibougamau-Chapais.

Une belle réussite pour une entreprise de chez nous!

PHARMACIE Sonya Lamontagne

ALBANEL		GIRARDVILLE	
324, rue de l'Église 418 279-5586		187, rue Principale 418 258-3603	
Lundi	9 h à 17 h 30	Lundi	18 h à 20 h
Mardi	9 h à 17 h 30	Mardi	13 h à 18 h
Mercredi	9 h à 17 h 30	Mercredi	13 h à 18 h
Jeudi	9 h à 21 h	Jeudi	13 h à 21 h
Vendredi	9 h à 18 h	Vendredi, samedi, dimanche : Fermé	
Samedi, dimanche : Fermé			

URGENT

BESOIN DE MAIN-D'ŒUVRE

PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ
ASSISTANCE À LA PERSONNE À DOMICILE
SECTEUR MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

MULTI-SERVICES ALBANEL EST UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF TRAVAILANT AU CONCEPT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE. NOUS OFFRONS DES SERVICES D'AIDE À LA VIE DOMESTIQUE ET D'AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE SUR LE TERRITOIRE DU SECTEUR GEANT.

TÂCHES :

AIDE À LA VIE DOMESTIQUE :

ENTRETIEN MÉNAGER, PRÉPARATION DE REPAS, COURSES, ENTRETIEN DE VÊTEMENTS, ETC.

SERVICES D'ASSISTANCE PERSONNELLE :

SOINS D'ASSISTANCE PERSONNELLE DE BASE, ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS, SOINS D'ASSISTANCE PERSONNELLE NON RÉGLEMENTÉS (PRISE DE GLYCÉMIE, TENSION ARTÉRIELLE, ETC.), SOINS INVASIFS.

EXIGENCES DE POSTE :

- ◆ EXPÉRIENCE OU FORMATION EN ASSISTANCE À LA PERSONNE À DOMICILE OU EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ.
- ◆ AVOIR LA POSSIBILITÉ DE SE DÉPLACER FACILEMENT.
- ◆ COURS RCR ET PDSB UN ATOUT OU ÊTRE DISPOSÉ À SUIVRE LA FORMATION.
- ◆ SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE 24/24 ET 7/7.

COMPÉTENCES REQUISES :

ORDRE ET MÉTHODE, ENDURANCE PHYSIQUE, MOTIVATION ET SENSIBILITÉ À LA CLIENTÈLE.

SALAIRE :

SELON LA CONVENTION COLLECTIVE EN VIGUEUR.

FAITES PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À :

MICHELLE LAPOINTE, SUPERVISEURE DE SERVICES

278, RUE DE L'ÉGLISE

ALBANEL (QUÉBEC) G8M 3G1

TÉLÉPHONE : 418 279-3169

TÉLÉCOPIEUR : 418 279-2022

MULTISERVICESALBANEL@QC.AIRA.COM

Multi-Services
Albanel

VIE COMMUNAU-



Comptoir vestimentaire d'Albanel

On prend les dons!

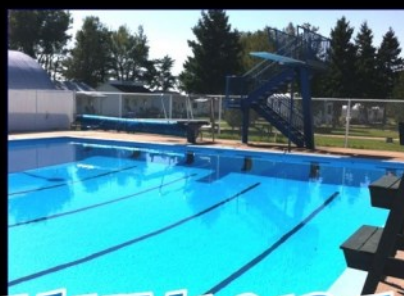
Vêtements pour bébé, homme, femme et tailles +;
Articles de cuisine et vaisselles;
Articles électroniques;
Articles ménagers;
Jouets, jeux et toutous;
Draps et couvertures ;
Articles pour bébé;
Articles de décoration.

*Nous ne prenons pas les articles brisés, tâchés ou défectueux ainsi que les gros meubles.

Horaire: mardi de 18 h à 19 h 30 et mercredi de 13 h à 15 h



Venez nous rejoindre sur notre nouvelle page Facebook!



CAMPING MUNICIPAL D'ALBANEL

PISCINE CHAUFFÉE * MINI-GOLF

CHALETS 4 SAISONS

**** QUELQUES PLACES DE SAISONNIERS ENCORE DISPONIBLES! ****

**OUVERTURE 2021
14 MAI AU 1^{ER} OCTOBRE**



VIE COMMUNAUTAIRE

PROJETS 2021 : AUGMENTER L'ACCESSIBILITÉ AU NUMÉRIQUE

Mise en contexte

Le contexte de la pandémie a mis l'accent sur un enjeu déjà présent sur notre territoire, le fait que l'accessibilité au matériel informatique et l'aisance à l'utiliser peuvent contribuer à augmenter l'isolement des personnes et être un frein dans des démarches essentielles, telles que la recherche d'information et les démarches pour obtenir des rendez-vous médicaux, pour ne citer que ces exemples. Afin d'intervenir sur cet enjeu, deux projets ont récemment été déployés.

Recycle-Don !

Le Recycle-Don est une campagne de récupération de matériel informatique auprès de la population afin de recueillir des tablettes et ordinateurs portables usagés.

Les appareils récupérés seront reconditionnés afin d'être mis à la disposition de la population et de l'aide pour les utiliser sera également offerte, en collaboration avec les organismes de notre milieu.

Une initiative du Comité pour la solidarité et l'inclusion sociale

Langage promotionnel du Recycle-Don

C'est le moment de faire du ménage dans tes appareils électroniques!

Ton enfant a reçu une tablette en cadeau de Noël et son ancienne traîne dans la maison?

Tu as un vieux portable que personne n'utilise chez vous?

Tu es prêt à le donner pour en faire bénéficier d'autres personnes? Bonne nouvelle! Tu peux t'en débarrasser et contribuer à un projet collectif qui servira à les rendre disponibles aux personnes qui n'en ont pas!

Pour plus d'informations, appelez au 418 276-6677

Programme d'aide pour l'ensemble de la population

L'équipe de travail du Centre Le Tracé Inc. offre un accompagnement individualisé et personnalisé à toute personne qui en fait la demande et qui

possède son matériel. Ce service est entièrement gratuit et s'adresse à toute la population, n'hésitez pas à l'utiliser!

Langage promotionnel du programme d'aide en utilisation de base de matériel numérique

Vous possédez un téléphone cellulaire, une tablette ou un ordinateur portable?

Vous avez besoin d'aide pour télécharger des applications, régler des factures, gérer les courriels, prendre un rendez-vous médical ou communiquer avec vos proches?

L'équipe du Centre Le Tracé est là pour vous!

Contactez : Jessica Beauregard 418 637-2158 ou Michel Loranger 418 637-5058

SERVICE DE RAMONAGE

Rémi Paré

RAMONAGE DE CHEMINÉE

Nettoyage de conduit de poêle
Inspection
Vidange de gouttières
Déneigement de toiture

Tel : 418-239-0991

Cell: 418-671-0159



Vous avez des problèmes
d'infiltration d'eau ?

Excavation D.F.

R.B.Q.: 5646-0421-01



RÉPARATION DE FONDATION, FISSURES
ET POSE DE MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ

TERRASSEMENT
DÉMOLITION
DRAINAGE
SERVICE
DE CAMÉRA

AQUEDUC
(Entrée d'eau /
d'égoût)
TRANSPORT
DE TERRE,
GRAVIER
ET AUTRES

INST. DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS
D'ÉPURATION et L'ÉTANCHÉISATION
DES FONDATIONS

sont admissibles au programme
d'économie d'impôt EcoRenove
de 20%

VISITEZ-NOUS : www.excavationdf.ca
TÉL. : 418 276-7917 CELL. : 418 515-0589

APPEL DE PROJETS

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

Votre caisse, fière partenaire des projets d'ici!



Vous souhaitez profiter d'un coup de pouce financier afin de démarrer ou mener à bien un projet porteur pour la communauté ?

Faites votre demande entre le 1^{er} et le 30 avril 2021 auprès de votre caisse. Des sommes de 500 \$ et plus seront octroyées pour les projets les plus pertinents pour notre collectivité.

Le formulaire de dépôt de projets et les détails sont disponibles sur le site de votre caisse : desjardins.com/caissedesplainesboreales (section Engagement dans la communauté).

Pour plus d'information, communiquez avec votre caisse au 418 274-2916.

 **Desjardins**
Caisse populaire
des Plaines boréales

20 000 \$ en bourses d'études



**Soumettez votre candidature
entre le 1^{er} et le 31 mars 2021**

















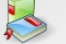









Un coup de pouce pour vos études, profitez-en !

Détails et règlement :
desjardins.com/caissedesplainesboreales
(section Jeunesse)

Inscription :
desjardins.com/bourses

 **Desjardins**
Caisse populaire
des Plaines boréales
















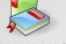







MARS 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 	2  	3  	4 	5	6
7	8	9  	10  	11 	12	13
14	15	16  	17  	18 	19	20
21	22	23  	24  	25 	26	27
28	29	30  	31  			


BIBLIOTHÈQUE DENIS-LEBRUN 
Mardi
 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Mercredi
 10 h à 11 h 30 et 13 h à 18 h 30
Jeudi
 18 h 30 à 20 h
 418 279-5250, poste 3140

























AVRIL 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 	2 CONGÉ VENDREDI SAINT BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	3
4  Joyeuses Pâques!	5 CONGÉ LUNDI DE PÂQUES BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	6   	7  	8 	9	10
11	12	13  	14  	15 	16	17
18	19	20  	21  	22 	23	24
25	26	27  	28  	29 	30	

COMPTOIR VESTIMENTAIRE
Mardi 18 h à 19 h 30
Mercredi 13 h à 15 h

SÉANCES DU CONSEIL 
 Lundi 1er mars
 Mardi 6 avril
 Lundi 3 mai

MAI 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3 	4  	5  	6 	7	8
9  Bonne fête des mères!	10	11  	12  	13 	14	15
16	17	18  	19  	20 	21	22
23	24 CONGÉ FÊTE DES PATRIOTES	25  	26  	27 	28	29
30	31					

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
 Vendredi Saint (2 avril)
 Lundi de Pâques (5 avril)
 Fête des Patriotes (24 mai)